CONSTATS/QUESTIONS AUX CANDIDATS
ELECTIONS MUNICIPALES

MOBILITES

Le constat

se rendre à pied, à vélo ou en bus au centre-ville ou vers les principaux équipements de l'agglomération est une volonté partagée des habitants du quartier.
Pourtant la navette gratuite ne dessert quasiment pas le quartier et la rotation des bus de la ligne 100 est insuffisante.

Les questions

Favoriser les mobilités douces (à pied et à vélo) ou en transport en commun vers le centre-ville, les principaux équipements de la ville (Brézillet, villa Carmélie, …) et les vallées (Gouédic et Gouet) est-il un objectif prioritaire de votre programme ? **OUI**
Si oui quelles actions concrètes seront mises en œuvre pour y parvenir et suivant quel calendrier ?
Nous souhaitons mettre en place la gratuité des bus sur l'agglomération de Saint Brieuc. Nous demanderons à la société de gestion des bus (SPL) d'étudier avant la fin de l'année 2021, la faisabilité de votre demande ! Nous souhaitons établir un nouveau schéma directeur cyclable briochin qui prendra en compte les écoles primaires de votre quartier (Merles, St Michel, Baratoux), le lycée (Renan) ainsi que les équipements sportifs (Brizeut)
Dans ce cadre, seriez-vous par exemple favorable à la mise en place de manière expérimentale ou pas d'une aire de co-transport, d'un point de location vélos électriques ou de parcs à vélos ? **OUI**

AMENAGEMENTS URBAINS

Le constat

les abords des écoles et de certains commerces (boulangerie) ou sites du quartier (secteur Rohannec'h) sont vécus comme particulièrement accidentogènes au regard de la vitesse excessive et/ou du stationnement anarchique de certains véhicules.

La question

Quel traitement urbain envisagez-vous de réaliser au niveau de ces abords pour diminuer le risque d'accident voire le faire disparaître ?
Nous demanderons aux services de la voirie de mettre des rétrécissements de voirie près des commerces ou écoles (si l'espace pour les voitures est réduit en terme de largeur de voirie, les véhicules rouleront automatiquement moins vite) et aussi d'établir une zone 30

Autre constat

la circulation des piétons et cyclistes est difficile car la voirie a été pensée d'abord pour la circulation automobile.

Autre question

Quelle politique d'aménagement de la voirie envisagez-vous dans ce domaine ?
Nous souhaitons la mise en place d'une zone 30, dans tous les quartiers densifiés ou ayant des écoles dans leur proximité immédiate (St Michel,

Centre-Ville, Robien, Ste Thérèse, Beauvallon, Tertre Notre Dame, Corderie,..). De plus, des pistes cyclables seront proposées sur la voirie automobile, ce qui réduira l'espace alloué aux voitures et de fait, réduira la vitesse des véhicules. Une autre possibilité serait la mise en place de la priorité à Droite dans votre quartier, mais nous souhaiterions une large concertation avec les habitants de St Michel pour connaitre leur avis sur ces points.

PATRIMOINE HABITAT ENVIRONNEMENT PROPRETE

Constat A

le quartier saint-michel dispose d'un patrimoine particulièrement riche mais souvent peu connu de ses propres habitants.

Quelle sera votre politique en termes de valorisation du patrimoine ?

Nous souhaitons entretenir le patrimoine public, le valoriser, le faire connaitre par une signalétique efficace et un circuit piétonnier et cycliste adapté.

Des interrogations se posent en particulier concernant l'avenir des friches EDF, le site de l'ancienne Ecole Normale (boulevard Lamartine/rue Brizeux) et l'immeuble toujours vide de Terre et Baie Habitat (boulevard Pasteur).

Question A

Même si la ville de Saint-Brieuc n'est pas propriétaire de ces 3 sites, comment comptez-vous peser dans les discussions à venir et pour quels projets ?

Nous interviendrons auprès des propriétaires de ces sites pour connaitre leurs intentions. Nous nous rapprocherons du service des domaines pour en connaitre le prix effectif. Nous n'avons pas de projets pour l'instant pour ces 3 sites, mais nous restons à l'écoute de vos propositions.

Constat B

notre quartier au travers de ses différentes espaces laisse beaucoup de place au minéral et peu de place au végétal.

Question B

Seriez-vous prêt à inverser cette tendance et comment ?

Nous souhaitons verdir la ville (pas seulement le quartier St Michel). Le quartier St Michel possède de beaux espace de verdure (Promenades, Rohannec'h) qu'il faudrait pouvoir relier entr'eux !

Constat C

de nombreux trottoirs du quartier sont souillés par les déjections canines

Question C

Quelles solutions proposez-vous ?

Je n'ai pas franchement de solution pour répondre aux incivilités de certains propriétaires de chiens. Je trouve cette situation déplorable et je compatis complètement avec vous. Quand nous serons élu(e)s nous tenterons de remédier à ce problème avec les services de police municipale.

EQUIPEMENTS/LIEU FEDERATEUR

Le constat

la proximité du centre-ville fait que le quartier manque d'équipements à disposition de l'ensemble des habitants du quartier ; par exemple le comité de quartier ne dispose

pas de local pour se réunir ou pour stocker son matériel, les jeunes du quartier n'ont pas de site pour se défouler du type city stade, …)
Quelles propositions mettez-vous sur la table pour répondre à ce déficit d'équipements ?
Le seul lieu fédérateur mais excentré à la disposition des habitants du quartier est le site de Rohannec'h.
Nous étudierons avec le Conseil Départemental, la mise à disposition d'un bâtiment inoccupé, située à l'angle de la rue Brizeux et du Bd Lamartine.

Les questions
Comment associer plus étroitement les habitants du quartier et le comité de quartier au projet Rohannec'h porté par le Département ?
La mise en place d'un syndicat d'utilisation Mairie – Comité de Quartier St Michel – Département, semblerait un moyen de résoudre cette situation concernant ce bâtiment propriété du Conseil Départemental

Comment réfléchir à la création d'un véritable lieu de vie de type place piétonne située au cœur du quartier ?
Avec le comité de quartier nous devrons réfléchir à ce lieu, qui pourrait être en face de l'église St Michel, au bout de la rue Maréchal Foch, en supprimant les parkings de cette place et permettre ainsi un lieu de vie paysagé et arboré.

CARTE SCOLAIRE
Le constat
Le quartier Saint-Michel a la chance d'avoir sur son périmètre plusieurs groupes scolaires qu'ils soient publics ou privés. Cependant se pose régulièrement la question de la carte scolaire.
Les questions
Avez-vous pour projet de redéfinir la carte scolaire sur le quartier ? si oui dans quel sens ?
Nous laissons cette redéfinition de la carte scolaire à l'inspection académique pour ce qui concerne les établissements scolaires publics.
Concernant l'école privée, il n'y a pas possibilité d'établir une carte scolaire.

QUESTIONS GENERALES

-Quel rôle donnerez-vous aux comités de quartier ?
Comme je l'ai indiqué à votre collectif des comités de quartier, notre regard est de considérer qu'un quartier c'est un village dans la ville ! Un village avec ses habitants, ses commerces, une vie associative, des écoles, un patrimoine, son église. Mieux vivre à Saint-Brieuc, c'est habiter la ville à différentes échelles.
Au coeur de l'aire urbaine, le quartier constitue un maillon essentiel et fédérateur. Chaque quartier a une identité propre, réelle qu'il faut soutenir afin d'assurer la diversité et la cohésion dans la ville.
Chaque habitant doit pouvoir se sentir appartenir à la fois à son quartier, sa ville, sa région et son territoire national.

-Serez-vous prêt à accompagner les initiatives du quartier et de quelle manière ?

Nous souhaitons apporter, accroitre la vision écologique, sociale, solidaire en complément de ce qui existe déjà. De plus, nous voulons faire cesser/éliminer la distance sociale entre les élu.e.s et les élect(rices)eurs. Nous voulons créer du lien entre les élu.e.s et la population

Nous souhaitons organiser des réunions de travail tous les semestres incluant délégués des quartiers, élu.e.s et services municipaux (pour l'aspect technique). Nous souhaitons modifier la chaine de prise de décision afin que les habitants ne soient pas exclus de celle-ci.

Par la concertation, le dialogue et la prise en compte des idées des uns et des autres, nous arriverons à un consensus satisfaisant pour toutes les parties.

A partir du moment où les projets sont concertés à leur naissance, les habitants auront le temps de s'approprier ceux-ci. Ils auront donc la possibilité d'argumenter pour faire valoir leur point de vue, de les amender.

Nous avons prévu des dotations de transition écologique. Ces dotations seront proposées sous forme d'un appel à projet annuel.

Nous souhaitons aller plus loin en créant rapidement un conseil économique, social et environnemental local .

Notre groupe a évoqué des maisons de services dans les quartiers où pourraient être faites les démarches administratives, un espace d'échange et de lien social, surtout pour ceux qui n'ont pas accès à internet, pour aider les habitants à gérer leurs tracas administratifs/numériques en finançant des emplois de médiatrices.eurs numériques.

Cela pourrait servir de liant. Cette maison de services donne une ambition nouvelle au quartier.

-quelle place comptez-vous donner au quartier Saint-Michel dans le cadre du développement de la ville et de la dynamisation du centre-ville ?

Un des points fort de notre programme est notre volonté de favoriser la démocratie locale en favorisant les échanges avec les habitants, que ce soit sur les projets d'aménagement menés par la municipalité ou sur les projets menés par les comités de quartier.

Nous serons des partenaires à l'écoute de vos projets, et plus particulièrement ceux qui seront en lien avec l'écologie, avec pour objectif d'améliorer la vie et l'environnement des habitants. Nous souhaitons aussi soutenir les projets culturels et sportifs dans les différents quartiers. En bref,

tout ce qui peut dynamiser la vie sociale et culturelle recevra une écoute attentive de notre équipe.

Saint Brieuc écologique, sociale et solidaire